



DIGOIN

Reflets, le magazine de votre ville



Digoin décroche
sa troisième fleur

Aménagement

8-9 / Un point
sur les travaux

Vie municipale

10 / Temps d'échanges
dans les quartiers

n°177

Novembre 2025

www.digoin.fr



11 octobre

Les anciens parachutistes des quatre sections de Saône-et-Loire se sont réunis à Digoin pour honorer leur saint patron, saint Michel. Une messe suivie d'un défilé et d'un dépôt de gerbes ont marqué cette première célébration départementale dans la cité ligérienne. © JSL



12 octobre

Une balade poétique le long de la Loire a mis en lumière les textes écrits lors d'un atelier animé par le conteur Emmanuel Lambert. Lectures, musique, théâtre et chants ont rythmé l'après-midi, clôturé par une dégustation offerte par les Amis du Cada de Digoin.



14 octobre

18 octobre

La « Maison Robinson » a plongé ses visiteurs dans les années 80 avec musique, tenues flashy, tubes cultes et nombreuses animations. Une ambiance chaleureuse, joyeuse et rythmée qui a fait le bonheur de tous. Un grand bravo à toute l'équipe pour ce moment de partage.



21 octobre

La bibliothèque de Digoin a accueilli une représentation de *Lily l'insomnie*, un spectacle sensible et poétique autour du sommeil et de l'imaginaire. Parents et enfants ont été conquis par cette parenthèse artistique tout en douceur. Prochain spectacle de la saison culturelle le 21 novembre avec le ciné-concert « So This is Paris » au Majestic.



26 octobre

La commémoration du 84^e anniversaire de la fusillade à Châteaubriant s'est déroulée au cimetière de Digoin afin de rendre hommage aux 27 otages ayant perdu la vie dont le Digoinais Titus Bartoli. © E. Gaillard

Fin septembre



De son côté, Laure Arnoud s'est installée place de l'Église aux côtés de Laure Buchery, en ouvrant un espace d'audioprothèse intégré au magasin « Le Collectif des Lunetiers ».



L'enseigne Marie Blachère, située zone Ligerval, rouvre ses portes sous la gérance de M. Mickaël Merle et Mme Laure Bonnot, marquant ainsi une nouvelle étape pleine de belles perspectives pour l'établissement.



David Bême
maire de Digoin
Vice-Président
du Grand Charolais

Chères Digoinaises, chers Digoinais,

C'est avec une immense fierté que je vous annonce que notre ville vient d'obtenir la troisième fleur au titre du label Villes et Villages Fleuris. Cette distinction, rare et exigeante, récompense bien plus qu'un cadre fleuri : elle symbolise notre engagement collectif pour un cadre de vie toujours plus agréable, respectueux de l'environnement et tourné vers l'avenir.

Depuis plusieurs années, Digoin se transforme en profondeur : réaménagements qualitatifs de nos sites touristiques, requalifications d'espaces à forte visibilité en périphérie du centre-ville, création d'espaces verts et de pistes cyclables, valorisation du patrimoine, végétalisation des quartiers... Autant de projets qui témoignent de notre volonté d'allier attractivité, modernité et durabilité.

Cette reconnaissance, nous la devons à la mobilisation de toutes et tous : les agents municipaux, les associations, les écoles, et bien sûr les habitants qui, par leurs gestes quotidiens, participent à l'embellissement de notre ville.

Mais cette troisième fleur n'est pas une fin en soi : elle nous encourage à poursuivre nos efforts pour une ville plus verte, plus solidaire et plus vivante. Ensemble, continuons à faire de Digoin une cité accueillante, où il fait bon vivre, travailler et grandir.

Merci à chacune et chacun pour votre contribution à cette belle réussite collective.



Au-delà du fleurissement, le label « Villes et Villages Fleuris » récompense aussi la qualité de vie, l'aménagement urbain et le respect de l'environnement.

DIGOIN OBTIENT SA 3^e FLEUR!

La Ville de Digoin vient d'obtenir sa 3^e fleur au label Villes et Villages Fleuris. Cette distinction récompense l'engagement constant de la ville, de ses agents et des habitants pour la qualité du cadre de vie, l'embellissement du territoire et les actions en faveur de l'environnement.

Une reconnaissance régionale

La démarche engagée depuis 2009 a permis l'obtention d'une première fleur en 2012, puis d'une seconde en 2016. Après plusieurs candidatures, un accompagnement du jury départemental et diverses visites — départementale en septembre 2024,



À l'occasion de la présentation à la presse du label "3 fleurs" avec de gauche à droite, David Bême, maire de Digoin, Xavier Soty, agent de maîtrise du pôle environnement, Fabien Genet, sénateur et conseiller en charge du projet municipal et Julien Boullier, directeur général des services.

pré-visite régionale le 5 juin et visite officielle le 2 juillet 2025 —, la décision rendue le 6 octobre confirme l'attribution d'une troisième fleur. Le jury salue particulièrement la qualité des aménagements et le choix des matériaux. Cette troisième fleur récompense plusieurs années d'efforts, de créativité et d'engagement collectif comme l'ont souligné le maire David Bême et le sénateur Fabien Genet lors d'un point presse organisé pour l'occasion : « cette distinction met en valeur le travail quotidien des équipes municipales et la contribution de tous à l'embellissement de la ville, ainsi que la fierté des habitants pour leur cadre de vie... Depuis plusieurs années, Digoin a engagé une transformation profonde de son espace public. Les projets d'aménagement se sont multipliés et ont séduit le jury régional » ont-ils relevé.

Le végétal au cœur du projet de ville

Au-delà du fleurissement saisonnier, la démarche municipale repose sur une stratégie paysagère raisonnée : sélection d'essences adaptées au climat, gestion différenciée des espaces verts, limitation de l'arrosage, suppression des produits phytosanitaires, et place renforcée du végétal dans les projets urbains.

Près de 4 500 m² de massifs et plus d'une centaine de variétés végétales enrichissent aujourd'hui le patrimoine botanique de la commune. Les équipes municipales veillent à conjuguer esthétique et biodiversité sur chacun des aménagements. L'entretien des nouveaux espaces devient un véritable défi pour l'ensemble des agents concernés. Mutualisé avec les pôles « voirie » et « manifestations », le pôle environnement modernise ses outils et ses pratiques : nouvelle technique de tonte, massifs désormais paillés, pâturage par des moutons pour les zones isolées, plantations de vivaces peu gourmandes en eau...



Comme à Neuzy, avec la création d'un nouvel espace végétalisé et d'une aire de jeux au Hameau des Capucines, Digoin mise sur des aménagements durables et soignés dans tous les quartiers.

« Ce travail de longue haleine a été possible grâce à l'investissement de l'ensemble des agents... »



Chaque jour, les agents du pôle environnement participent, avec l'ensemble des services techniques, à faire de la ville un lieu plus propre et plus agréable à vivre.



Une mobilisation collective

L'obtention de cette troisième fleur est avant tout une réussite collective. À travers des ateliers participatifs, des distributions, des jardins familiaux ou encore des dons de vivaces, les habitants contribuent directement à l'embellissement de leur ville. Les écoles et structures municipales s'impliquent également via des jardins pédagogiques, des actions de sensibilisation à la nature et des ateliers environnementaux menés à l'ObservaLoire.

Chaque geste compte : du fleurissement d'un balcon à la plantation d'un arbre, du tri des déchets à la préservation des zones naturelles, c'est l'ensemble des habitants qui participent à cette dynamique positive. En parallèle du fleurissement, la Ville poursuit sa transition environnementale : rénovation énergétique des bâtiments publics, développement des mobilités douces, installation de bornes de recharge, lutte contre l'ambroisie, ou encore élaboration d'un atlas de la biodiversité communale.

Pour plus d'informations,
flashez le QR Code



UN LABEL QUI RÉCOMPENSE L'ENGAGEMENT DE TOUTE UNE VILLE

Le 2 juillet dernier, le jury régional "Villes et Villages Fleuris" a salué la qualité du cadre de vie à Digoin. Cette distinction récompense l'engagement des élus, des agents municipaux et des habitants pour une ville plus belle, plus verte et plus durable. Une fierté collective et un bel encouragement à poursuivre dans cette voie. Témoignages :



Quelle a été la conclusion du jury suite à sa visite le 2 juillet dernier ?

« Le jury a salué l'engagement exemplaire de Digoin. La qualité des aménagements, notamment sur les bords de Loire, et la rigueur de la visite traduisent un grand respect du paysage local. Les choix sobres et élégants reflètent la cohérence entre les ambitions des élus et des habitants. Digoin incarne pleinement l'esprit du label "Villes et Villages Fleuris", ce qui lui vaut la distinction "3 fleurs avec félicitations du jury", rare et méritée. Le jury félicite les élus et agents municipaux pour leur engagement et leur travail remarquable. Au-delà du fleurissement, la commune se distingue par sa qualité de vie, son aménagement urbain cohérent et son respect de l'environnement, renforçant ainsi l'attractivité du territoire soutenu par le Département. »

Elisabeth Roblot,
Vice-Présidente
du Département 71
chargée du tourisme
et de l'attractivité
du territoire.



Quels sont les critères d'attribution du label « Villes et Villages Fleuris » ?

« Le label "Villes et Villages Fleuris" comporte quatre niveaux, symbolisés par une à quatre fleurs. La première fleur est attribuée par le jury départemental, les deuxièmes et troisième par le jury régional, et la quatrième, la plus prestigieuse, par le jury national. Les jurys évaluent les communes selon plusieurs critères : la qualité du patrimoine paysager

et végétal ; les actions en faveur du cadre de vie et du développement durable (gestion environnementale, propreté, valorisation du bâti) ; l'animation locale et la mise en valeur touristique du territoire... Nos agents se sont pleinement mobilisés pour illustrer, avec créativité et engagement, tout ce qui est accompli au quotidien pour améliorer le cadre de vie des Digoinais. Je les remercie sincèrement pour leur professionnalisme et leur passion. »



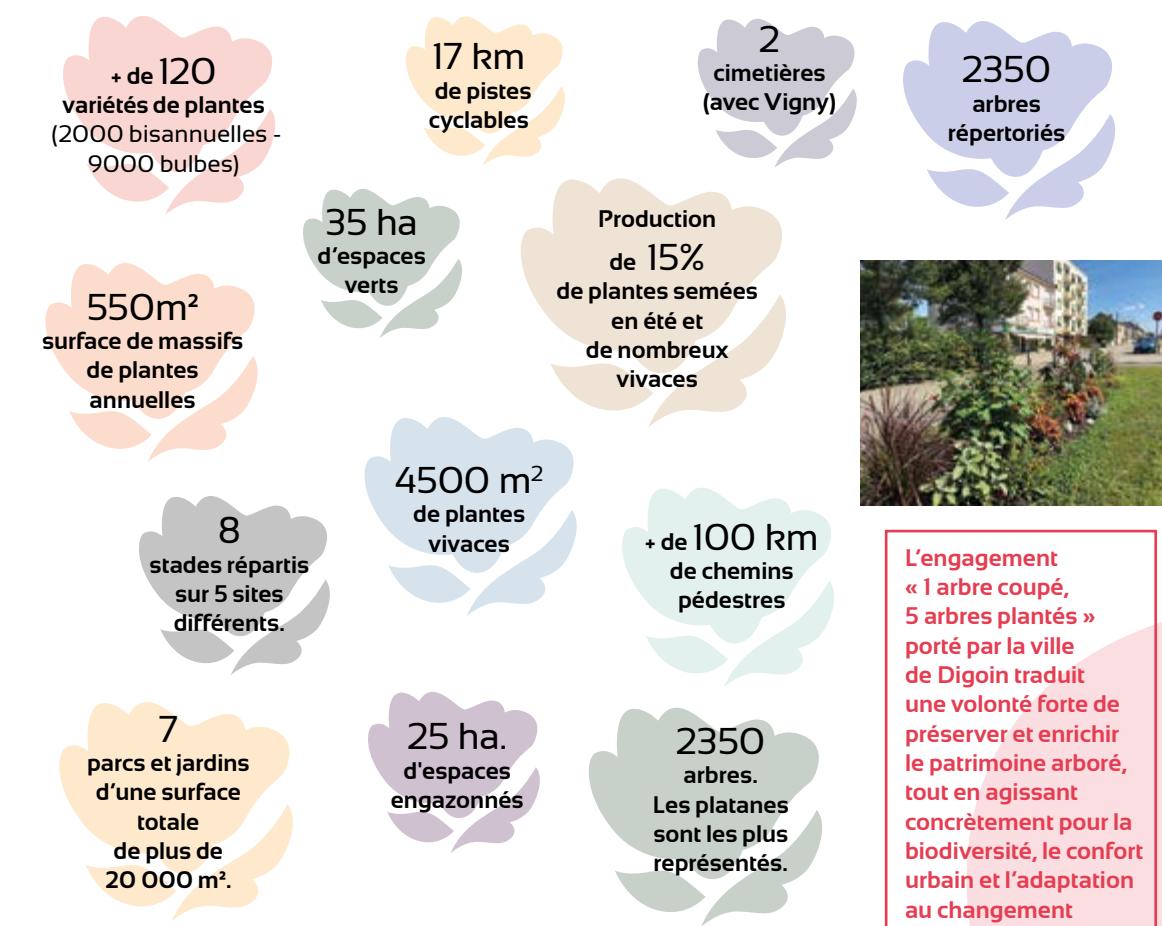
Xavier Soty, Pôle environnement
- Agent de maîtrise

Quels efforts sont effectués en matière de développement durable ?

« L'entretien des espaces verts, c'est un travail continu tout au long de l'année. Les équipes interviennent sur l'ensemble de la ville pour les plantations, la tonte, la taille, ou encore le désherbage. On essaie aussi d'adapter nos pratiques aux saisons et aux conditions climatiques, en limitant l'arrosage et en privilégiant les plantes locales. La commune souhaite aujourd'hui mettre davantage en valeur son environnement existant. Cela passe par le choix de végétaux économies en eau — plantes, fleurs et essences adaptées —, par une gestion raisonnée des ressources naturelles, notamment à travers un suivi attentif des consommations d'eau, ainsi que par le recours à des méthodes alternatives limitant l'usage de produits phytosanitaires. Le coût de l'entretien est également un critère désormais pris en compte. Si la qualité du fleurissement reste essentielle, les enjeux environnementaux, la préservation de la ressource en eau et l'implication des habitants occupent désormais une place importante dans l'évaluation du jury régional. »

LA VILLE ET SON FLEURISSEMENT EN CHIFFRES

Au quotidien, les 11 agents du pôle environnement, appuyés ponctuellement par l'ensemble des agents des pôles techniques, sont pleinement mobilisés sur le terrain. Ils illustrent concrètement la crédibilité de la démarche environnementale portée par la municipalité, en valorisant leurs bonnes pratiques dans chacun de leurs domaines de compétences.



L'engagement « 1 arbre coupé, 5 arbres plantés » porté par la ville de Digoin traduit une volonté forte de préserver et enrichir le patrimoine arboré, tout en agissant concrètement pour la biodiversité, le confort urbain et l'adaptation au changement climatique.

Rappel des principaux faits marquants :

2012 :

Obtention d'une « 1^e fleur » au titre du label « Villes et Villages Fleuris ».

2016 :

La 2^e fleur attribuée par le jury régional.

2017 :

La ville distinguée par le jury comme « Commune coup de cœur de Saône-et-Loire ».

2021 :

Digoin officiellement reconnue « Petite ville de demain » par les deux Ministères chargés de l'instruction des dossiers (18 communes de Saône et Loire bénéficiant de ce label national)

2019 et 2020, 2022 et 2024 :

Reconnaissance spéciale pour ses décorations de Noël (1^{er} prix en 2020).

UN POINT SUR LES TRAVAUX

Les chantiers avancent et se finalisent dans plusieurs quartiers. Tandis que les travaux de requalification de la rue Louis Quéroy arrivent à leur terme, offrant un aménagement repensé au service de la sécurité et de la mobilité, le bâtiment B du quartier des Alouettes vient d'être démolie, ouvrant la voie à une requalification du site. Dans le même temps, les travaux de l'accueil de loisirs intercommunal s'achèvent, annonçant l'ouverture prochaine d'un équipement moderne et adapté aux besoins des familles du territoire.

De l'expérimentation à la concrétisation : la rue Quéroy fait peau neuve !

Les travaux de requalification de la rue Louis Quéroy touchent à leur fin. Cette voie, qui dessert la cité scolaire, plusieurs immeubles d'habitation, une auto-école et un snack, faisait depuis plusieurs années l'objet d'une expérimentation afin d'améliorer la sécurité des lieux et le transport des usagers. L'afflux quotidien de bus, voitures et piétons avait en effet amené la ville de Digoin à envisager de repenser son organisation.

En 2017, une phase test avait permis de séparer physiquement les flux de bus et de véhicules légers. Le succès de cette expérimentation a conduit la Ville à engager un projet global de réaménagement, en concertation avec la cité scolaire.

Davantage de végétalisation

Les travaux, qui s'étendent sur 6 000 m², conservent la configuration testée : une voie réservée aux bus et une autre aux véhicules, séparées par un espace central. La vitesse y sera limitée à 30 km/h. Une piste cyclable sera créée le long de la cité scolaire, assurant la continuité entre les routes de Roanne et



Cette requalification, menée par la Ville de Digoin, vise à améliorer la sécurité de tous les usagers — piétons, cyclistes, automobilistes et bus — sur un axe desservant la cité scolaire et des immeubles d'habitation.

de Mâcon. L'aménagement intégrera un trottoir et une noue végétalisée pour la gestion des eaux pluviales.

L'opération prévoit 34 places de stationnement, dont une pour les personnes à mobilité réduite, ainsi que neuf places « arrêt minute » en partie centrale, mieux adaptées aux besoins de dépôse des élèves. L'éclairage public sera entièrement modernisé avec des équipements LED à double foyer.

Les nouveaux revêtements — pavés drainants, enrobés perméables et espaces verts — favoriseront l'infiltration des eaux.

La végétalisation occupe une place centrale : 28 arbres, plus de 3 000 graminées et vivaces, et 400 m² de pelouses viendront embellir le site.

Côté sécurité, la vidéoprotection installée en 2024 complète le dispositif du plan Vigipirate. L'opération, d'un coût total de 699 621,85 € HT, est portée et financée par la Ville. Elle bénéficie d'un taux de subvention de 75%, avec la participation du Département de Saône-et-Loire (AAP : 54 000 €), de l'État (DETR : 95 000 €) et de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne (383 000 €). Les travaux, débutés pendant les vacances estivales, se termineront dans les toutes prochaines semaines.



Débutés cet été, les travaux de requalification de la rue Louis Quéroy touchent à leur fin.

« Bénéficiant d'un taux de subvention de 75 %, ce nouvel aménagement allie esthétique, sécurité et aménagement paysager. »

Quartier des Alouettes : la déconstruction du bâtiment B

Dans le quartier des Alouettes, le bâtiment B, qui abritait quarante logements, a vécu ses derniers jours. L'OPAC Saône-et-Loire a pris la décision de procéder à sa démolition. Cette décision découle du constat de vétusté avancée du bâtiment et du coût très élevé qu'aurait représenté une rénovation complète, notamment pour répondre aux normes actuelles en matière d'énergie et de confort. Inoccupé depuis 2024, l'immeuble ne correspondait plus aux besoins des habitants ni aux exigences du parc locatif moderne. Les résidents ont été progressivement relogés dans d'autres résidences du parc de l'OPAC, comme celles de Georges Boyer ou de la place Marcellin Vollat, offrant de meilleures conditions de confort et de localisation.



Le bâtiment B du quartier des Alouettes en cours de déconstruction, une opération menée par l'OPAC Saône-et-Loire dans le cadre de sa stratégie patrimoniale.

Une opération inscrite dans la stratégie patrimoniale de l'OPAC

Le chantier, d'une durée totale de dix mois, s'est déroulé en plusieurs phases : préparation et sécurisation du site, curetage intérieur, désamiantage, puis démolition. Cette dernière s'est déroulée du 8 au 13 octobre dernier, marquant la disparition complète du bâtiment. La fin des travaux est attendue courant novembre.

Le bâtiment A, voisin du site, reste quant à lui entièrement occupé et continuera à être exploité. Il n'est pas concerné par une opération similaire.

Le coût total de cette déconstruction s'élève à 721 327 € TTC, financé grâce aux fonds propres de l'OPAC et à des subventions publiques. En attendant de nouvelles orientations pour ce terrain, la parcelle sera engazonnée et entretenue, afin d'assurer un cadre agréable au sein du quartier.

Le futur accueil de loisirs intercommunal du Launay bientôt achevé

Les élus du Grand Charolais ont récemment visité le chantier du futur accueil de loisirs intercommunal rue Robinson, implanté entre les écoles du groupe scolaire du Launay. Lancés fin 2024, les travaux avancent à bon rythme malgré seulement quelques jours d'intempéries. La fin du chantier est prévue pour la fin de l'année, avec une ouverture début 2026.

Construit par Le Grand Charolais, ce nouveau bâtiment de 330 m², d'un coût de 1,3 million d'euros HT, subventionné à 60 % par l'État, la CAF et les Départements de Saône-et-Loire et de l'Allier, offrira trois salles d'activités adaptées aux 3-5 ans, 6-8 ans et 9 ans et plus, ainsi qu'une cuisine pédagogique et des espaces lumineux favorisant les économies d'énergie.

Destiné à accueillir jusqu'à une centaine d'enfants de Digoin et des communes voisines, le bâtiment mutualisera différents équipements scolaires afin d'optimiser les ressources et les espaces. Fruit d'une collaboration entre la Ville et Le Grand Charolais, ce projet incarne un investissement raisonné au service des familles et de la jeunesse du territoire.



« Le futur ALSH offrira des espaces adaptés à chaque âge et à chaque activité. »



Un bâtiment moderne au cœur du quartier scolaire, entre les écoles maternelle et élémentaire du Launay © Image fournie par Le Grand Charolais.

RÉUNIONS DE QUARTIERS : UN MOMENT D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES

Organisées chaque année courant novembre, les réunions de quartiers permettent de rassembler habitants, maire, adjoints et conseillers de la commune pour faire le point sur les questions d'actualité sur la commune.

Dans une volonté de dialogue et de proximité, des réunions publiques sont organisées dans chacun des cinq quartiers de la ville. Ouvertes à tous, ces rencontres offrent aux habitants un espace d'échanges autour de la vie locale. Elles permettent de s'informer sur les actions en cours, de poser des questions, de faire part de suggestions ou de préoccupations liées au quotidien dans les différents secteurs de la commune.

Des moments de partage et de dialogue

Elles visent à favoriser l'expression des habitants, à recueillir leurs retours et à encourager une participation active à la vie de la collectivité. Les sujets abordés sont



Aller à la rencontre des habitants au plus près de chez eux, c'est l'objectif des réunions de quartiers. Ces moments de partage et de dialogue sont autant d'occasions pour les élus d'évoquer les projets de la ville et d'envisager l'avenir ensemble.

variés : cadre de vie, aménagements, mobilité, propreté, lien social... Chaque réunion est libre d'accès, quel que soit votre lieu de résidence. Si vous ne pouvez pas être présent(e) à la réunion prévue dans votre quartier, il est possible d'en rejoindre une autre. Ces rencontres sont l'occasion pour chacun de mieux comprendre les enjeux locaux et de contribuer, par ses remarques et propositions, à améliorer la vie quotidienne dans la ville.

Réunions à 18h30, lieux et dates :

VIGNY Lundi 17 novembre
(Salle de Vigny)

NEUZY Jeudi 20 novembre
(Salle des Capucines)

LA BRIÉRETTE / LE VERDIER

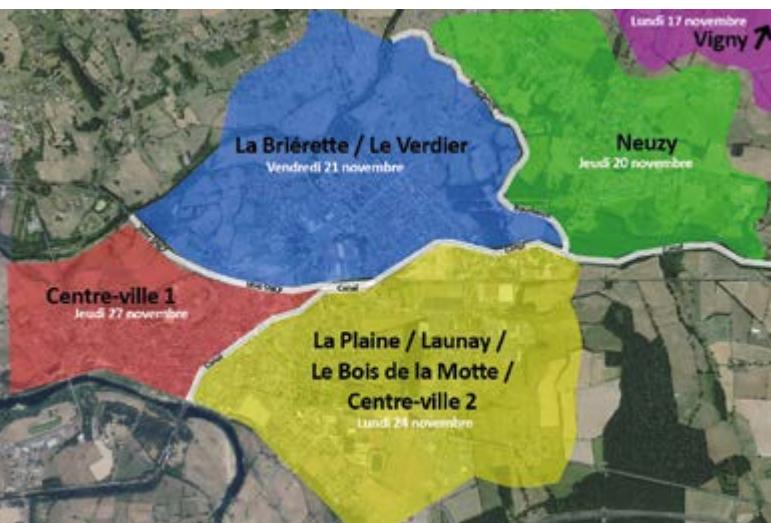
Vendredi 21 novembre
(École Pierre et Marie Curie)

**LA PLAINE / LAUNAY /
LE BOIS DE LA MOTTE**

Lundi 24 novembre
(École du Launay)

CENTRE-VILLE

Jeudi 27 novembre
(Annexe salle des Fêtes)



EXPRESSION DES ÉLUS MUNICIPAUX

par Fabien GENET, Sénateur de Saône et Loire - Maire honoraire de Digoin
Conseiller en charge du projet municipal.

QUALITÉ DE L'EAU À LA CITÉ SCOLAIRE : DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS ET DES TRAVAUX QUI SE POURSUIVENT

Depuis plusieurs mois, la qualité de l'eau distribuée à la Cité scolaire de Digoin mobilise le Département de Saône-et-Loire, la ville, les services de l'État et la communauté éducative. Le 6 novembre dernier, comme le Département s'y était engagé, avec le maire David Bême, nous avons assisté à la présentation des résultats du diagnostic global sur les risques sanitaires liés à l'eau en présence de Mathilde Chalumeau, vice-présidente du Département ainsi que de représentants de l'État et de l'établissement.

L'étude menée par la société OFIS a permis d'identifier les causes des anomalies observées (matériaux variés, stagnation d'eau dans le réseau liée à son dimensionnement à sa sous-utilisation). Les résultats sont encourageants : les valeurs mesurées pour le cuivre, le plomb et le nickel sont désormais conformes aux seuils réglementaires, preuve de l'efficacité des travaux engagés depuis l'été. Une nouvelle campagne d'analyses, élargie à 25 points de contrôle, viendra confirmer ces améliorations.

Un plan d'action, validé par la Préfecture et l'ARS, est en cours de déploiement : extension du plan d'échantillonnage, suppression des points de stagnation, remplacement des éléments en laiton, sécurisation des points d'eau et mise en place d'un protocole de contrôle à chaque rentrée scolaire. Les travaux ont débuté pendant les vacances de la Toussaint et se poursuivront jusqu'à la fin de l'année 2025, notamment sur la question de la légionelle.

Sur ce dossier, le Département reste pleinement mobilisé, en lien étroit avec la Ville de Digoin et l'ensemble des acteurs concernés, dans une démarche de transparence et de suivi continu. Avec le Maire et les élus du Département, nous avons voulu exprimer un grand merci aux équipes de la cité scolaire et aux élèves pour leur patience et leur engagement au service d'un environnement scolaire sûr et sain.

FRANCE TRAVAIL : UN ACCOMPAGNEMENT AU SERVICE DE L'EMPLOI

L'antenne France Travail de Digoin accompagne les demandeurs d'emploi et soutient les entreprises sur l'ensemble du Charolais-Brionnais.

Son action repose sur un accompagnement personnalisé, adapté à tous les publics, et sur une collaboration étroite avec les partenaires locaux, afin de faciliter le retour à l'emploi et répondre efficacement aux besoins du territoire.

Entretien avec Bénédicte D'Heilly, nouvelle directrice d'agence.

Présentez-nous l'antenne France Travail de Digoin ?

Aujourd'hui, nous comptons 43 agents, dont trois services civiques et quatre CDD, répartis en trois grandes dominantes : une dédiée aux entreprises, une à l'indemnisation et une à l'accompagnement des demandeurs d'emploi. Nous accueillons également deux conseillers « Cap Emploi » dans nos locaux depuis 2021, dans le cadre du dispositif des lieux uniques d'accompagnement, afin de faciliter le suivi des personnes en situation de handicap.

Quels sont les grands axes de la mission de France Travail aujourd'hui ?

La loi pour le plein emploi de 2023 a profondément redéfini nos missions. L'objectif est que toute personne disponible et à la recherche d'un emploi soit inscrite et accompagnée par un acteur du Réseau pour l'Emploi, que ce soit France Travail, la Mission locale, le Conseil Départemental ou Cap Emploi. Nous mutualisons nos offres de services, nos forces et nos compétences au profit des publics que nous accompagnons, afin de leur garantir un parcours sans couture et sans rupture.

Quelle est la situation de l'emploi sur le territoire ?

Au deuxième trimestre 2025, le taux de chômage sur le Charolais Brionnais est de 5,7 %, inférieur à la moyenne de la Saône-et-Loire (6,7 %) et de la région (6,8 %). Après avoir été à 5,4 % fin 2024, la tendance reste positive malgré un contexte économique incertain. Le territoire compte environ 5 200 demandeurs d'emploi, dont 2 800 en file active, c'est-à-dire immédiatement disponibles pour travailler. Parmi eux, 34 % sont

des seniors, 16 % des jeunes, 15 % en situation de handicap et 10 % bénéficiaires du RSA. L'antenne de Digoin accompagne l'ensemble de ce territoire, qui couvre près de 120 communes du Pays Charolais-Brionnais, de Chauffailles à Issy-l'Évêque, en adaptant ses actions aux besoins spécifiques de chaque public, avec un suivi particulier pour les seniors.

Quelles nouvelles formes d'accompagnement propose la structure ?

France Travail développe des accompagnements spécifiques, intensifs pour certains publics (jeunes, éloignés de l'emploi, personnes en situation de handicap), des actions innovantes et collaboratives avec ses partenaires et les communautés de communes. Au printemps, un job dating spécifique intérim sera proposé aux personnes en situation de handicap, et des initiatives sont réfléchies pour les seniors. D'autres actions originales, comme le sport à l'emploi ou l'art d'accéder à l'emploi, sont menées sur le territoire pour engager les publics vers l'emploi.

Quels sont vos objectifs prioritaires pour les mois à venir sur le territoire ?

Notre objectif est d'accélérer le retour à l'emploi au bénéfice prioritairement des publics les plus éloignés de l'emploi et en renforçant notre soutien aux entreprises avec conseils et aides adaptées. Pour cela, nous travaillons en étroite collaboration avec tous les acteurs du territoire afin de créer une offre de services commune aux demandeurs d'emploi et aux entreprises (Task Force Entreprise), chacun n'ayant à exposer sa situation qu'une seule fois, tous les opérateurs se mobilisant pour y répondre efficacement. France Travail se mobilise chaque jour pour faciliter le retour à l'emploi !



Inscription au repas des ainés

Le « repas des ainés » se déroulera le dimanche 18 janvier 2026. Un courrier d'invitation, à toutes les personnes résidant à Digoin et ayant plus de 75 ans, sera adressé dans les prochains jours. Si vous n'en avez pas été destinataire d'ici la fin du mois de novembre (changement d'adresse, nouvel habitant...), n'hésitez pas à vous inscrire au repas en contactant la mairie au 03 85 53 73 00 afin de pouvoir remplir le formulaire d'inscription (jusqu'au 5 décembre 2025).

Participez à une mission au service de l'agriculture française!



De décembre 2025 à avril 2026, le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire organise une enquête nationale sur les pratiques culturales des exploitants agricoles, en particulier dans les productions de céréales et/ou d'oléo-protéagineux. Dans ce cadre, le Service Régional de l'Information Statistique et Économique de Bourgogne-Franche-Comté recrute des enquêteurs et enquêtrices pour réaliser des entretiens auprès des agriculteurs des secteurs de Gueugnon, Bourbon-Lancy et Digoin.

Vous aimez le contact humain, vous êtes rigoureux(se) et mobile ? Rejoignez une mission utile, concrète, et au cœur du monde agricole ! Pour plus d'informations ou pour candidater, rendez-vous sur digoin.fr rubrique actualités. Contact : Cyril Bon ; Chef de pôle Enquête - Service Régional de l'Information Statistique et Économique DRAAF-BFC - Mobile : 06 61 91 16 47



Claguiba'zik fait revivre les années 80

L'Harmonie de Digoin vous donne rendez-vous le samedi 29 novembre à 20h30 à la Salle des Fêtes pour une soirée exceptionnelle placée sous le signe de la musique, de la fête et de la nostalgie ! À l'affiche : CLAGUIBA'ZIK, un groupe dynamique composé de 8 musiciens et 4 chanteurs, dont plusieurs originaires de Digoin. Connus pour leur énergie et leur complicité sur scène, ces artistes passionnés vous proposeront un spectacle haut en couleur de plus de deux heures, entièrement dédié « aux hits disco et funk des années 1970 & 80 ».

Préparez-vous à chanter, danser et vibrer au rythme des plus grands tubes de cette décennie mythique ! Des hits inoubliables, une ambiance survoltée... tous les ingrédients seront réunis pour faire de cette soirée un moment festif et chaleureux à partager en famille ou entre amis.

Tarifs de 8 à 12 € (gratuit jusqu'à 6 ans).

Protection des élevages avicoles

Un arrêté publié le 21 octobre 2025 au Journal Officiel élève le niveau de risque, pour l'influenza aviaire hautement pathogène, dit « IAHP », de « modéré » à « élevé » sur l'ensemble du territoire métropolitain. Les mesures de prévention et de biosécurité pour les élevages de volailles sont renforcées. Cette décision entraîne la mise en œuvre des mesures de prévention et de biosécurité renforcées. En cette période de migration, les oiseaux sauvages peuvent transmettre le virus aux élevages et aux oiseaux domestiques.

Pour les habitants et éleveurs :

- Mettre vos volailles à l'abri et éviter tout contact avec les oiseaux sauvages.
- Exercer une surveillance quotidienne de vos oiseaux.
- Ne pas organiser de rassemblements d'oiseaux (expositions, ventes...).
- Respecter les mesures de biosécurité pour le transport ou la manipulation des volailles et palripèdes.



Toutes les infos pratiques à retrouver sur : <https://agriculture.gouv.fr/> ou en flashant directement le QR Code

LA MOBILITÉ, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Avec le Transport à la Demande pour les seniors et la plateforme C'Mobil portée par la Mission Locale pour les actifs et les jeunes, le territoire propose des solutions simples et solidaires pour se déplacer, préserver l'autonomie et favoriser l'insertion de chacun.

Le Transport à la Demande pour les seniors

Le Grand Charolais agit pour la mobilité de ses habitants, à travers plusieurs services comme le Transport à la demande.

Vous avez 70 ans ou plus et résidez sur le territoire du Grand Charolais ? Le service de transport à la demande vous permet de vous déplacer facilement pour vos rendez-vous médicaux (médecin, dentiste, kinésithérapeute, etc.) ou pour rendre visite à votre conjoint hospitalisé, en Ehpad ou en centre de rééducation. Pour en bénéficier, il suffit de demander un dossier d'adhésion gratuit au 09 71 16 95 95 ou de le télécharger sur le site www.legrandcharolais.fr (rubrique Transport à la demande). Après avoir renvoyé le dossier complété et signé, vous recevrez votre carte personnelle sous 5 à 10 jours. Le service fonctionne sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 8h à 18h (hors jours fériés). Pensez à réserver votre trajet au moins 24 heures à l'avance.

Les tarifs varient selon la distance :

3 € pour un trajet de moins de 5 km ; 6 € de 5 à 14 km ; 9 € de 15 à 24 km ; 12 € de 25 à 34 km ; 15 € de 35 à 44 km ; 18 € au-delà de 45 km (Un aller-retour compte pour deux trajets.)

Ce service offre une solution pratique et solidaire pour favoriser la mobilité des ainés sur tout le territoire du Grand Charolais.



Un numéro unique pour simplifier vos démarches

Depuis début 2025, la Mission Locale du Charolais et les cinq communautés de communes du territoire se sont associées pour créer un numéro unique d'information sur la mobilité. Ce service vise à orienter rapidement les habitants vers la solution la plus adaptée à leur besoin de transport, qu'il s'agisse d'un véhicule, d'un accompagnement ou d'une aide financière. Ce dispositif constitue une avancée majeure pour les personnes rencontrant des difficultés à se déplacer. En facilitant l'accès aux transports, il contribue directement à l'insertion professionnelle et à l'autonomie de chacun.

L'objectif : des démarches simplifiées, des réponses rapides et des solutions concrètes pour tous les habitants du Charolais-Brionnais.

Numéro unique : 07 60 90 12 59 (appel non surtaxé)

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (hors jours fériés).

Pour tout besoin lié à la mobilité — permis de conduire, code, transports, aides financières ou matérielles — rendez-vous sur le site : missionslocales-bfc.fr/mission-locale-charolais, rubrique Mobilité,

Ciné-Concert

#4

"So This is Paris"

Vendredi 21 novembre 2025 à 20h - 12€ - Le Majestic



L'adrc
L'association des directeurs de la recherche et de l'innovation



SAISON
Culturelle^{25/26}